

LA RECONQUETE DU FRONT DE MER DU HAVRE

SYNTHESE

La ville du Havre a une double identité, de ville maritime et portuaire et de ville reconstruite.

La reconquête du littoral s'inscrit complètement dans une démarche d'affirmation et de renforcement de cette identité maritime.

Elle s'inscrit également dans un mouvement de valorisation du centre reconstruit, qui naturellement s'ouvre vers la mer.

Au delà de ces éléments identitaires, avec la reconquête du front de mer, **c'est l'image du Havre qui est en jeu**, celle d'une ville offrant des services de qualité, des espaces publics attractifs, emblématiques de la qualité de vie d'une capitale régionale qui a vocation à être une métropole maritime internationale. Le littoral doit de la sorte devenir la carte de visite touristique et balnéaire de celle-ci.

L'amélioration qualitative du littoral vise ainsi également un certain nombre d'objectifs particuliers : l'amélioration du cadre de vie des Havrais, le renforcement général de l'attractivité de la ville, la dynamisation du centre ville, situé à proximité immédiate du littoral et l'accroissement de l'offre de loisirs, à travers l'installation de lieux de promenades, de jeux, d'activités balnéaires sportives, de loisirs, commerciales...

Concrètement, la reconquête du front de mer a été engagée au début des années 90.

Elle se développe sur plusieurs séquences du littoral qui constituent des phases dans une démarche générale d'aménagement, avec 2 points d'orgue : la plage, la porte sud (Musée Malraux et ses abords).

Le projet phare est bien évidemment celui de la plage, œuvre du Bureau des Paysages d'A. CHEMETOFF. L'aménagement a été conçu à partir de la volonté « d'ouvrir la ville sur la mer et d'instaurer un dialogue entre les deux ».

Il devait permettre « après les fastes de la saison estivale, de retrouver à la plage tout son calme, aucun édifice ne venant troubler l'horizon du promeneur ».

Le projet est nécessairement pour cela simple, permettant une lecture aisée des constituants du paysage urbain, volontairement lissé en saison basse pour faire se rejoindre ville et plage.

La nouvelle plage, qui a la géométrie d'un arc, couvre une longueur de 700 m, 4 hectares, et est constitué de différents espaces qui se succèdent d'est en ouest, de la ville vers la mer :

- le long du boulevard maritime, une contre-allée basse accueille piéton et cycliste, ainsi que des aires de jeux,
- la rivière d'eau douce de 500 m de long, avec plantes aquatiques et cascades, visible de la contre-allée basse et franchissable par 5 passerelles en bois d'azobé,
- les jardins de la plage, constitués d'un gazon à l'anglaise à l'instar d'un golf, bordé par une dune,
- des plateformes commerciales accueillant 22 restaurants ou commerces de loisir d'avril à octobre,

- une digue-promenade surélevée, constituant « la corde de l'arc », permettant de contempler la mer et d'accéder à celle-ci ainsi qu'aux restaurants et jardins,
- au-delà, sur la plage de galets, des aires de jeux en sable alternant avec les cabanes réparties en petites unités, et les bains maritimes qui offrent divers services aux usagers.

Le mobilier urbain et les matériaux choisis ont bien évidemment fait l'objet d'une attention particulière. Les choix faits devaient répondre à de doubles exigences qualitatives et fonctionnelles.

Enfin, il faut souligner sur ce registre l'attention portée aux équipements saisonniers, qui ont la forme de conteneurs portuaires de 20 pieds transformés et réaménagés.

Le second projet est celui de la porte sud, ouverture sur le littoral et le port, **avec en particulier la restructuration du musée Malraux et le réaménagement de ses abords.**

Construit en 1961 par Guy Lagneau, Raymond Audigier et Jean Prouvé, le musée a d'emblée été considéré comme un bâtiment phare de la modernité.

Sa localisation, ses principes de composition architecturale, ses matériaux (acier, aluminium, verre) découlent d'une volonté de transparence et de flexibilité.

La réhabilitation en 1999 conduite par L. et E. Baudouin a respecté ces principes fondateurs et prolongé la modernité de l'édifice, en ouvrant davantage le musée vers la ville à travers notamment de nouveaux usages.

D'autres opérations, plus discrètes mais non moins importantes ont été réalisées, en particulier l'assainissement de la plage, l'aménagement du plan de circulation et des espaces de voirie, la valorisation du pôle plaisance et la réalisation de l'Office de Tourisme en bord de mer.

La reconquête du front de mer n'est néanmoins pas achevée : deux secteurs doivent encore faire l'objet de réaménagements :

1) **l'esplanade littorale** qui se situe dans le prolongement direct de la Porte Océane et que l'on voit de l'avenue Foch encadrée par les tours de la Porte Océane, ainsi que les espaces de jeux situés au sud et le parking de la plage au nord.

2) **Le quai de Southampton**, qui constitue l'articulation entre le front de mer et le littoral intérieur.

L'ambition de la ville est bien entendu d'opérer vers l'intérieur un retournement du front de mer tant en terme d'animation que de qualité de l'espace public. Sur le premier registre, le souhait est d'assurer sur ce secteur l'accueil des paquebots de manière à donner un caractère animé au site et à montrer un visage urbain et moderne aux paquebots de croisière faisant escale au Havre.

Enfin, l'aménagement devra se poursuivre sur le littoral intérieur, c'est à dire les bassins urbains, qui constituent un potentiel d'animation et de qualification de la ville extrêmement important